



Obligation de l'ex conjoint en cas de separation

Par **Morgane93110**, le **04/07/2013** à **10:34**

Bonjour, voilà ça fait 7 ans que je suis séparée du père de ma fille, nous ne sommes passés par aucun jugement et avons fait cela à l'amiable. Habitant dans le même département, celui-ci se déplace le week end pour venir chercher ma fille et me la ramener à mon domicile. Hors il a déménagé avec sa compagne dans le 77 à plus d'une heure de voiture au jour d'aujourd'hui et voudrait que je me déplace pour venir la rechercher chez lui le dimanche soir car le trajet lui revient trop cher! Sachant que celui-ci ne me donne aucune pension alimentaire depuis notre séparation (car il avait des difficultés financières à l'époque qui ne sont plus d'actualité aujourd'hui), et que je n'ai pas le permis ce qui me ferait un déplacement de plus de 3h en transport!! A-t-il le droit de m'imposer cela? Quelles sont les démarches à suivre pour officialiser la garde et protéger mes droits et ceux de ma fille?

Par **youris**, le **04/07/2013** à **18:00**

bsr,
comme vous n'êtes pas d'accord, vous devez saisir le juge aux affaires familiales qui tranchera.
si vous n'avez pas demandé de pension alimentaire, c'est votre volonté mais vous pouvez en demander une au JAF.
cdt